



Priorités régionales des Îles-de-la-Madeleine

Fonds régions ruralité (FRR)

Juin 2020

Le projet de territoire Horizon 2025, mis à jour au printemps 2020, constitue la feuille de route de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine pour définir les priorités régionales des cinq prochaines années. À partir des orientations et objectifs du projet de territoire Horizon 2025, la Communauté maritime a défini des priorités à court terme. Bien que ces priorités soient définies pour 2020, celles-ci pourront se prolonger dans le temps selon l'avancement des actions.

Orientation 1 – Assurer des liens de transport et de communications efficaces entre l'archipel et le continent

Objectifs :

- Sécuriser et améliorer l'accès au territoire
- Rendre accessible l'utilisation de la fibre optique

Priorités 2020 :

- Déploiement d'un plan de relève en cas d'interruption des liens de télécommunication avec le continent
- Allongement de la piste de l'aéroport des Îles
- Déploiement de la solution retenue permettant l'accès à Internet haute vitesse à coût raisonnable
- Mise à jour du plan directeur du port de Cap-aux-Meules

Orientation 2 – Consolider et diversifier notre économie

Objectifs :

- Renforcer nos créneaux d'excellence
- Mettre à profit les atouts découlant de notre situation géographique particulière
- Miser sur la recherche, le développement et l'innovation
- Accroître l'offre de formation de la main-d'œuvre
- Soutenir l'établissement de la relève

Priorités 2020 :

- Activation de la Table pêche mariculture
- Valorisation des produits locaux et de l'achat local
- Déploiement de la stratégie d'attraction des investissements et des entrepreneurs
- Développement d'un projet d'un quartier innovant
- Recherche sur la valorisation de nos matières résiduelles
- Intégration des technologies numériques dans les entreprises

Orientation 3 – Œuvrer collectivement au renforcement de notre capacité

Objectifs :

- Créer un environnement propice au développement des entreprises et stimuler l'entrepreneuriat
- Favoriser la concertation sectorielle et intersectorielle
- Promouvoir le modèle d'économie sociale et le mode coopératif

Priorités 2020 :

- Soutien au développement des entreprises privées, d'économie sociale et des organismes
- Mutualisation des services et les alliances stratégiques
- Encadrement des activités industrielles sur le territoire
- Développement de projets intégrateurs multisectoriels : tourisme-culture-bioalimentaire
- Mise à jour du diagnostic du territoire
- Maintien des ententes spécifiques et sectorielles

Orientation 4 – Pratiquer une gestion durable du territoire et de ses richesses

Objectifs :

- Protéger notre environnement tout en mettant en valeur nos richesses naturelles
- S'adapter aux changements climatiques
- Viser la densification de l'habitat
- Contribuer à la réduction de notre empreinte énergétique

Priorités 2020 :

- Implantation d'un parc régional éclaté sur le territoire
- Révision de la réglementation pour la gestion intégrée des paysages
- Accès durable aux terres à potentiel agricole
- Suivi des travaux du comité consultatif du parc marin et accompagnement du secteur pêche
- Relance du programme écologique de l'île Brion
- Mise en œuvre des interventions en matière d'érosion des berges
- Nouveau plan d'action de la stratégie énergétique pour les Îles 2017-2025

Orientation 5 – Créer un milieu de vie enrichissant et accueillant

Objectifs :

- S'assurer d'une offre de service de qualité
- Favoriser l'accès à la culture à tous et préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Soutenir le retour des jeunes, l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants
- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie

Priorités 2020 :

- Plan d'investissement des infrastructures récréotouristiques
- Regroupement et partage des services municipaux communautaires dans l'Est
- Définition du concept d'un circuit cyclopedestre
- Déploiement de la Politique culturelle
- Poursuite des activités de la Stratégie d'attraction des personnes des Îles
- Mise en œuvre de solutions en matière de logement locatif et de garderie
- Poursuite de la mise en œuvre des politiques municipales visant l'amélioration de la qualité de vie (Politique familiale, Municipalité amie des aînées, etc.)